

PROCÈS-VERBAL

LE 9 JUILLET 2013

GRAND-SAULT

RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à 19 heures, le mardi, 9 juillet 2013, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Jacques Lafrance
Michel Ouellette
Arthelin Rossignol
Renaud Ouellette

Rino Long
John Bellefleur
Jean-Paul Proulx
Harry MacPhail

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

PRIÈRE

La réunion débute par le récit du Notre Père. La prière est dédiée aux citoyens et sauveteurs de Lac Mégantic.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Arthelin Rossignol / John Bellefleur,

que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal sera adopté à la prochaine réunion en août.

SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des sessions fermées qui ont eu lieu les 10, 17 et 24 juin ainsi que le 2 juillet 2013.

CORRESPONDANCE

Invitations	5
Remerciements	4
Plaintes	2
Demandes d'appui financier	1
Demandes d'appui (autre que monétaire)	4
Réponse à une requête municipale	2
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire, autre)	0

Jacques Lafrance / Harry MacPhail,

2013-044 que la correspondance soit acceptée telle que lue et distribuée tel que demandé. Adopté

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville reçues pour le mois de juin démontrent les résultats "eau potable".

John Bellefleur / Arthelin Rossignol,

2013-045 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

POLICE

On remercie les pompiers et les agents de sécurité pour leur aide lors des activités des dernières semaines.

Les vols de voiture augmentent. La force policière demande qu'on s'assure de verrouiller les portes.

On continue à surveiller la vitesse sur le chemin Madawaska.

Occasionnel – police

Jacques Lafrance / Harry MacPhail,

2013-046 que Pier-Luc Gauvin soit embauché comme occasionnel pour la force policière de Grand-Sault au salaire et bénéfices selon l'entente collective. Adopté

Contre : Renaud Ouellette et Jean-Paul Proulx

Jacques Lafrance / Jean-Paul Proulx,

2013-047 que Gilles Leblanc soit embauché comme occasionnel pour la force policière de Grand-Sault au salaire et bénéfices selon l'entente collective. Adopté

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Les activités à venir sont mentionnées.

Un camp de soccer aura lieu du 15 au 19 juillet pour les 9 à 16 ans.

Le centre Malobiannah est ouvert et le centre LaRoche ouvre demain suivant des rénovations majeures. Le public est invité à visiter les nouvelles infrastructures.

On débute bientôt la phase 3 qui inclut un pont d'observation et un trottoir de planches.

Les activités, cours et camps qui sont offerts par la Société culturelle Les Chutes sont mentionnés.

RUES

Le peinturage des lignes est commencé.

Les employés ont été pressés avec le festival dans les dernières semaines.

ENVIRONNEMENT

L'élagage et nettoyage d'arbres morts un peu partout en ville sera entrepris sous peu.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX – urbanisme

Le comité de dérogation a entendu huit cas le mois dernier dont deux à Grand-Sault.

Zonage boulevard E. H. Daigle – conditions

Renaud Ouellette / John Bellefleur,

2013-048 **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a l'intention d'approuver cette demande sujet à des termes et conditions

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT:

1. Que le terrain soit affecté aux fins :
 - a) de deux usages principaux suivants:
 - habitation unifamiliale ou bureau à l'usage de M & M Service;
 - une entreprise pour entretien et réparation de camions lourds et pour soudure (réparation et fabrication).
 1. Que l'aménagement soit conditionnel au transfert des trois (3) terrains à Pierre Godbout et à la consolidation des trois (3) terrains en question.
 2. Que l'agrandissement proposé puisse être située à une distance de 9' de la résidence située sur le lot 65017246.
 3. Que la date limite pour le déménagement ou la transformation de la résidence en bureaux pour l'entreprise M & M Service soit de 5 ans après l'adoption du présent arrêté ou au départ de madame Odette Poitras. Le conseil municipal pourra accorder une extension après cinq (5) ans pour des raisons valables.
 4. Qu'un plan de drainage de l'eau de surface de la propriété réalisé par un ingénieur certifié ou un arpenteur géomètre certifié soit fourni par Pierre Godbout et approuvé par l'agent d'aménagement avant l'émission du permis.
 5. Que l'entreposage extérieur soit interdit sauf pour véhicules ou machineries mobiles prêt à vendre.
 6. Que toutes autres dispositions de l'arrêté de zonage s'appliquent *mutatis mutandis*.

Adopté

19 rue Caswell – ordonnance / inspecteur

Renaud Ouellette / Harry MacPhail,

2013-049 Considérant que la situation existante au 19 rue Caswell à Grand-Sault, comté de Victoria, NB en ce qui concerne l'installation d'une mini-maison usinée contrevient à l'article 19 de l'arrêté #1900, *arrêté de Zonage de la ville de Grand-Sault*.

Il est résolu que la personne suivante soit autorisée, désignée et nommée en vertu de l'autorité municipale décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom du conseil pour assurer l'exécution des arrêtés dans le dossier existant au 19 rue Caswell à Grand-Sault : Michel Lang

Il est également résolu que la nomination ci-dessus comprend les suivantes :
- 92(1), 94(1), 95 et 98 de la *Loi sur l'urbanisme* afin de pénétrer sur la propriété, de demander des ordonnances de la Cour du Banc de la Reine, et de commencer des procédures en cour provinciale;

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures jugées souhaitables pour assurer la conformité avec l'arrêté enfreint;

Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté

CONGRÈS MONDIAL ACADIEN 2014

Une réunion des triplés, avec Frenchville ME et Témiscouata-sur-le-Lac Qc aura lieu le 12 août 2013. Une activité communautaire est planifiée pour le 9 août 2014.

GOLF

Le nombre de membres augmente avec la venue du beau temps.
Un tournoi de golf, organisé par la municipalité, aura lieu vendredi.
On remercie la Chambre de commerce pour son tournoi 2013. Ce fut un beau succès.
Le programme junior accueille un plus grand nombre de participants que l'an dernier. On note que Philip Fortier et Mathieu Bourgoïn se rendront à un tournoi provincial.

FEU

Les pompiers ont répondu à dix appels en juin, ont fait de la sécurité pendant le festival et ont participé à la compétition des brigades du Nord-Ouest.

CENTRE-VILLE

Les quatre caméras sur la rotonde sont en marche.
Merci aux organisateurs de « Grand Falls Idol ». La gagnante est Danielle Mazerolle.
On souhaite la bienvenue à deux nouveaux commerces au centre-ville : Conik et Boum Stratégie.

FESTIVAL

Le Projet Rouge a fait une donation de 12 000 \$ au foyer Madavic.
Gabrielle Sirois a été couronnée Mlle Grand-Sault.
La course a permis de remettre la somme de 1 500 \$ à la prévention du suicide et 500 \$ à une équipe de ballon-panier.

Le conseil remercie John Bellefleur et Samuel Desjardins, présidents de la tire de tracteur et du festival respectivement. On remercie aussi les employés municipaux qui ont aidé à l'organisation.

EAU

Un nouveau système de contrôle et de surveillance du système d'eau a été installé.

CHAMBRE DE COMMERCE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 12 juillet pour nommer la Femme en affaire 2013.

COMITÉ DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

On note des coupures majeures à venir dans le système hospitalier.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX – direction

Une rencontre a eu lieu pour présenter le rapport de Gérard Belliveau sur l'harmonisation des deux services d'urbanisme. La nouvelle proposition démontre une hausse pour Grand-Sault de 42% sur deux ans avec aucun service additionnel. Ces discussions difficiles continuent.

AFFAIRES COMMENCÉES

Zonage boulevard E. H. Daigle

La secrétaire municipale adjointe fait la première lecture, en titre et en entier, de l'arrêté 2013-02 pour modifier le zonage de trois propriétés sur le boulevard E. H. Daigle afin d'agrandir l'entreprise M & M Entreprise appartenue par Pierre Godbout.

On note qu'aucune objection n'a été reçue concernant cette modification de zonage.

Arthelin Rossignol / Rino Long,

que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté 2013-02, un arrêté modifiant l'*arrêté de Zonage de Grand-Sault*. Adopté

La secrétaire municipale adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté 2013-02.

Renaud Ouellette / Jean-Paul Proulx,

que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté 2013-02, un arrêté modifiant l'*arrêté de Zonage de Grand-Sault*. Adopté

Arrêté 3 – mesures d'urgence

La secrétaire municipale adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté 3.

Arthelin Rossignol / John Bellefleur,

2013-050 Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté 3 « Arrêté municipal concernant les mesures d'urgence pour la municipalité de Grand-Sault » telle que lue. Adopté

Zonage rue Gagnon

La secrétaire municipale adjointe fait la première lecture en titre et en entier de l'arrêté 2013-03, un arrêté modifiant l'*arrêté de Zonage de Grand-Sault*.

On note qu'aucune objection n'a été reçue concernant cette modification de zonage.

Renaud Ouellette / Rino Long,

que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté 2013-03, un arrêté modifiant l'*arrêté de Zonage de Grand-Sault*. Adopté

Arthelin Rossignol / John Bellefleur,

que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté 2013-03, un arrêté modifiant l'*arrêté de Zonage de Grand-Sault*. Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

Réunions spéciales à venir

Le directeur général informe le public qu'il y aura une réunion spéciale à 19 heures le 22 juillet pour la considération des objections et les lectures d'une modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage sur la rue Main ainsi que les 3^e lectures pour les zonages 2013-02 et 2013-03.

Une réunion spéciale aura lieu le 29 juillet à 18 heures pour la troisième lecture de la modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage rue Main.

Aussi, une réunion spéciale aura lieu le 31 juillet à 19 heures pour présenter le nouveau plan municipal au public.

INTERVENTION DU CONSEIL

Tournée à bicyclette – promotion de la santé

Le conseiller MacPhail informe les gens sur une tournée qui sera à Grand-Sault fin juillet ou début août pour faire la promotion d'un style de vie en santé.

Remerciements et félicitations

Monsieur le maire remercie les bénévoles ainsi que les employés impliqués dans l'organisation de la tire de tracteur et du festival. Il souligne l'importance du bénévolat pour une communauté.

Il félicite les gradués 2013 qui sont nos jeunes ambassadeurs. Il espère que les jeunes n'oublieront pas de faire la promotion de notre municipalité. Maire Keeley félicite aussi les gens qui ont une influence positive sur les jeunes.

Lac Mégantic / mesures d'urgence

Le maire Keeley remarque sur l'envergure du désastre au Lac Mégantic et l'importance de l'organisation des mesures d'urgence. Une rencontre a eu lieu avec le coordonnateur des mesures d'urgence régional qui aidera à renforcer notre plan de mesures d'urgence et la prévention dans la région.

Telegraph Journal

Un article très positif a été écrit sur Grand-Sault par « Maritime Traveller ».

Frais d'utilisation – sports

Monsieur le maire rassure que la municipalité tente d'équilibrer ses dépenses en sports et loisirs et non d'effacer le déficit aux dépens des communautés avoisinantes. De telles ententes sur les frais d'utilisation existent ailleurs dans la province comme à Fredericton, Dalhousie, Atholville et Saint-Léonard. Nous demandons que les municipalités et les DSL imposent une taxe sur l'ensemble des citoyens afin de diminuer le fardeau sur les utilisateurs.

INTERVENTION DU PUBLIC – autres

Frank Johnston

Monsieur Johnston rappelle les problèmes d'érosion et l'importance de les adresser avec le plan municipal. Il est invité à la réunion du 31 juillet. On note que le nouveau plan inclus de la réglementation plus sévère dans les zones d'érosion.

Il mentionne aussi le risque le long des sentiers touristiques et que la ville devrait surveiller ces endroits lors de fortes pluies. Maire Keeley rappelle que la planification des sentiers a été faite par des ingénieurs et que c'est leur devoir de nous aviser s'il y a un problème. Aussi, la tâche de surveiller les zones d'érosion a été donnée à un employé des Travaux publics.

Monsieur Johnston rapporte le risque au pont d'observation « Camel's back ». On lui rappelle que les rénovations à cet endroit ne sont pas terminées.

Monsieur Johnston fait l'éloge des efforts du conseil envers les problèmes d'érosion à jour.

Martin Bérubé

Monsieur Bérubé se plaint qu'il n'y a pas de drapeaux du NB à vendre en ville.

Il demande qu'on change les heures d'ouverture du marché agricole pour qu'il ouvre et ferme plus tard. Sa suggestion sera apportée à l'attention des dirigeants du marché.

Monsieur Bérubé demande que la ville adopte un arrêté qui empêcherait les gens de stationner leurs roulottes dans des stationnements privés tel les Wal-Mart.

Il est d'avis qu'il y a un manque de participation dans la parade et qu'il y a trop de machinerie.

INTERVENTION DE LA MÉDIA

Brunswick News

Demande si la municipalité a le droit de légiférer concernant les roulottes dans les stationnements privés. Monsieur le maire croit que oui.

Concernant le parc pour chiens, un site a été identifié au groupe qui le revendique. On attend le coût pour la clôture.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Arthelin Rossignol / Renaud Ouellette, propose la clôture de la réunion à 20h25. Adopté

Richard Keeley
Maire

Lise J. Ouellette
Secrétaire municipale adjointe